des Pêches et des Océans pour savoir quels changements peuvent être et seront apportés à ce programme.

Qu'est-ce que la ministre entendait par là, et pourquoi s'est-elle exprimée ainsi?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je pense avoir répondu à cette question dans ma répondse à la première question du député. J'ai été interrogée sur ce qui concerne expressément le programme à l'intention des pêcheurs. J'ai dit que c'était à part du programme. J'ai dit que le jour où des changements seraient envisagés, il y aurait consultation des autres ministres. Je ne vois rien qui soit le moindrement menaçant dans cette déclaration pour les personnes intéressées par le programme de pêche de la CAC.

• (1450)

LES TRANSPORTS

LE PROGRAMME D'AIDE AUX TARIFS-MARCHANDISES DES PROVINCES ATLANTIQUES

M. George S. Rideout (Moncton): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Les programmes d'aide au titre des tarifs-marchandises intéressant les provinces atlantiques ne sont pas des promesses ou des engagements, mais un droit constitutionnel négocié. Le vice-premier ministre, quand il était ministre des Transports, a donné aux Canadiens de l'Atlantique, en citant le premier ministre, l'assurance que le programme de subventions concernant les tarifsmarchandises serait maintenu. Les subventions au titre des tarifs-marchandises génèrent des millions de dollars de ventes et touchent plus de 12 000 Canadiens de l'Atlantique. Voici la question que je pose au ministre. Est-ce que le ministre veut s'engager publiquement en Chambre à maintenir le programme et les niveaux actuels d'aide au titre des tarifs-marchandises des Maritimes?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, nous avons à plusieurs reprises signalé que des questions de ce genre, qui ont des implications inévitablement sur des questions monétaires, donc concernant éventuellement des questions budgétaires, auront leurs réponses éventuellement lors du Budget du 27 avril. Je n'ai pas d'autre réponse à donner que celle-là.

[Traduction]

DEMANDE D'ASSURANCE QUANT À L'AVENIR DU PROGRAMME

M. George S. Rideout (Moncton): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser. Le gouvernement perpétue sans raison l'incertitude au sein du secteur des affaires dans le Canada atlantique. Cette

Questions orales

question ne peut être laissée à la fantaisie et aux caprices de l'élaboration budgétaire. Il nous faut un engagement clair et sans équivoque.

Est-ce que le premier ministre veut bien donner aux Canadiens de l'Atlantique l'assurance du gouvernement que des programmes d'aide aux tarifs-machandises des maritimes ne seront pas touchés?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, je vais donner en anglais la même réponse que j'ai donnée en français. Je suis spécialement.

Mme Copps: Si mauvais!

M. Bouchard (Roberval): . . .si la députée de Hamilton-Est veut bien me laisser parler, cela facilitera les choses.

Des voix: Bien envoyé.

M. le Président: Peut-être le ministre pourrait-il achever sa réponse.

M. Bouchard (Roberval): Monsieur le Président, je suis très fier d'appartenir à un gouvernement qui a fait plus pour le Canada atlantique que vous en cinq ans. Nous avons beaucoup de programmes, et bien sûr vous êtes contre la plupart. C'est normal. Au sujet de la question antérieure que vous avez posée, je répète que cette question, si elle appelle une réponse, recevra cette réponse en temps et lieu le 27 avril.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LES CHANGEMENTS ENVISAGÉS – L'INCIDENCE SUR LES SERVICES D'AIDE SOCIALE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. C'est une question on ne peut plus directe, comme j'aime en poser.

La ministre peut-elle préciser à la Chambre à combien doit se chiffrer les changements qu'elle se propose d'apporter au régime d'assurance-chômage, pour les services d'aide sociale de collectivités comme Belle Island, à Terre-Neuve, et Sudbury, en Ontario? La ministre qui représente Rosedale ne reconnaît-elle pas les répercussions catastrophiques qu'auront les changements qu'elle propose sur ces collectivités, qui sont déjà en mal d'argent?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je ne relèverai pas le fait que le député a mal identifié ma circonscription, je me contenterai de lui faire remarquer que les petites collectivités pourront retirer d'énormes avantages du nouveau programme. Il devrait nous en féliciter. De nombreuses collectivités de sa région profiteront de l'augmentation des dépenses du Programme de développement des collectivités.